

# JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERCTIONS

LES INSERCTIONS

sont reçues au

Bureau du Journal du Lot

et se paient d'avance

Annonces... 25 c. à la ligne  
Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3  
MM. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

**ABONNEMENTS**  
LES ABONNEMENTS sont payés d'avance.  
LE DÉPARTEMENTS LIMITROPHE  
Trois mois..... 5 fr.  
Six mois..... 9 fr.  
Un an..... 16 fr.  
AUTRES DÉPARTEMENTS  
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

L'acceptation du 1<sup>er</sup> numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

### AVIS

Le Journal du Lot, très-répandu et le seul du département paraissant trois fois par semaine, publie les annonces judiciaires et administratives à 3 centimes la ligne de 45 lettres et au-dessus. Il imprime, au même taux, les placards judiciaires.

Cahors, le 25 Avril 1872.

Versailles, 23 avril.

Les termes dont M. Thiers s'est servi hier pour faire ajourner la discussion du projet de réorganisation de l'armée sont assez commentés. Beaucoup de personnes y voient l'indice que, si le Gouvernement n'a reçu (comme la chose paraît certaine) aucun avis comminatoire de Berlin, il a cependant des raisons pour se croire obligé d'user de la plus grande prudence à l'égard d'un vainqueur dont nul ne saurait dire que la modération est la qualité dominante. Il est certain que le fond et la forme du dernier article de la Gazette de l'Allemagne du Nord, reproduit hier par tous les journaux, justifient dans une certaine mesure cette manière de voir par les dispositions défiantes, sinon directement hostiles, qu'il nous montre dans le cabinet prussien. Il faut, d'ailleurs, se garder d'exagérer ce symptôme qui, pour les gens sérieux et réfléchis, ne peut rien avoir de surprenant ou d'inattendu.

Il faut bien ajouter que la situation politique n'était pas le seul motif qui devait faire désirer à M. Thiers l'ajournement du débat sur la réorganisation de l'armée. Tout le monde a remarqué hier, à l'Assemblée l'état de fatigue où se trouve M. Thiers et il est évident que, sans parler des raisons politiques, les raisons de santé devaient suffire pour décider l'Assemblée à l'ajournement demandé.

Ce matin, M. Thiers était encore un peu fatigué. J'apprends qu'il a pu cependant recevoir M. de Goulard et les chefs de service du ministère des finances.

La nomination de M. Teisserenc de Bord au ministère du Commerce paraît certaine. M. Martel ayant refusé ce poste.

Le comte d'Harcourt, notre ambassadeur auprès du Saint-Siège, a été reçu hier par M. Thiers. Il revenait de son Conseil général et n'apportait conséquemment rien de nouveau de Rome.

Le bruit s'accrédite que M. de Bourgoing serait nommé à Rome en remplacement de M. d'Harcourt. On parle aussi de M. de Gobineau pour La Haye, de M. de Gabriae pour Stockholm, et enfin de M. Jules Ferry pour Washington, mais je ne crois pas qu'aucune décision définitive ait été encore prise.

Le gouvernement français n'a reçu aucune information confirmant le passage de Don Carlos à Ancey. Cette nouvelle paraît donc fautive.

Une dépêche de Culoz annonce que Don Carlos était encore hier à Genève. D'après d'autres renseignements, il aurait quitté cette ville, mais on ignore la direction qu'il aurait prise pour se rendre en Espagne où évidemment il ne peut tarder, après sa dernière proclamation, d'aller prendre la tête du mouvement.

M. Ozenne est arrivé hier de Bruxelles à Paris. Il n'a fait qu'un très court séjour au ministère du Commerce et s'est hâté de venir à Versailles conférer avec M. Thiers.

On dément le bruit de dissentiments entre le Préfet de la Seine et le préfet de police; il est inexact que celui-ci ait manifesté l'intention de se retirer.

La commission des grâces se réunit tous les jours.

Elle a actuellement plus de 400 dossiers à examiner. Elle a reçu l'avis qu'elle en recevrait encore 1500 à 1800 avant le 15 juin.

Il n'est pas exact que la légation persane ait reçu l'avis d'un prochain voyage du Schah de Perse à Paris.

### Revue des Journaux

#### Liberté

L'amélioration de notre situation est l'œuvre de tous les bons citoyens; c'est grâce à cet état de choses que l'Assemblée nationale, délivrée des préoccupations politiques qui passionnaient jusqu'aux débats secondaires, pourra désormais consacrer tout son temps à l'expédition des affaires urgentes, qui réclament à la fois et la rapidité et la maturité de ses délibérations.

Le succès de l'emprunt de 3 milliards, que le gouvernement est mis en demeure de contracter dans quelques mois pour bâter la délivrance du territoire, est si intimement lié à la réorganisation de nos finances, de notre armée au rétablissement des disciplines sociales, que le devoir de l'Assemblée nationale est tout tracé.

Le pays attend d'elle le vote de lois d'impôts propres à assurer et l'équilibre des budgets et le service des intérêts du nouvel emprunt à contracter; la réorganisation définitive de notre armée au moyen du service obligatoire, et enfin la réorganisation de l'instruction publique en France par une loi propre à la fois à former des soldats, des hommes et des citoyens.

Ce programme accompli, ces lois votées, l'emprunt réalisé, le territoire évacué, les partis qui s'agitent dans l'Assemblée pourront entrer en lutte, se compter et fonder la République ou tout autre gouvernement de leur choix.

#### France

Un étranger, à qui l'on parlerait du conseil municipal de Paris, ne manquerait pas de se dire: « Paris est un foyer exceptionnel de science et de lumière. S'il nomme un conseil municipal, cette assemblée sera nécessairement composée de l'élite de la population. Elle renfermera les plus savants parmi les savants, les plus capables parmi les capables, les plus vertueux parmi les vertueux. » Ce raisonnement est logique, mais qu'on oppose la réalité à cette induction. Assurément, il y a dans le conseil municipal de Paris des hommes parfaitement honorables et dignes de tous les respects. Mais enfin, est-ce que les Motu, les Ranc, les Cantagrel, les Bonvalet représentent nos sommités intellectuelles et administratives? Est-ce qu'ils ont été élus parce qu'ils offraient aux gens sensés toutes les garanties désirables dans un homme chargé de veiller aux intérêts de la cité?

Personne n'oserait sérieusement le prétendre.

Et si de Paris nous passons à Lyon, qui revendique le titre de seconde ville de France, à Marseille qui le lui dispute parfois, à quelques autres de nos grandes villes, est-ce que nous n'aurons pas la douleur de constater le même phénomène?

L'explication de ces monstruosités qui placent Paris, Lyon et Marseille, sous le rapport de l'esprit public, au-dessous de la dernière

bourgade des Alpes, ou des Pyrénées, se trouve dans ceci: en vertu de cette manie de politiquer en tout et pour tout, on en est venu à nommer les gens non sur les garanties qu'ils offrent, mais sur la livrée qu'ils portent. Certains candidats ont inscrit sur leur chapeau: « Républicain radical. » Cela suffit pour assurer leur succès. C'est à qui ira le plus loin dans le radicalisme, dans la négation, dans la protestation. Le plus radical d'aujourd'hui sera dépassé demain par d'autres, jusqu'à ce que tout soit nivelé et détruit.

#### Patrie

On lit dans le National:

Les troubles qui ont éclaté au fort Boyard n'ont pas eu de suite. Ils avaient eu lieu à cause du bruit, qui s'était répandu parmi les condamnés, que M. Rochefort avait sa peine commuée.

Malgré les démarches de MM. Victor Hugo et Ed. Adam, M. Rochefort subira la déportation comme les autres condamnés.

Personne n'avait entendu parler de ces troubles survenus au fort Boyard parmi les condamnés de la Commune, que le National nous relève aujourd'hui. Nous en croyons le National, qui est en mesure d'être mieux que personne instruit des affaires intimes du gouvernement. Cette note a ceci néanmoins de très-particulier et de très-instructif de nous faire connaître que si le gouvernement s'est décidé, après beaucoup d'hésitation, à maintenir l'application complète de la peine à l'égard de Rochefort, c'est à la pression morale des codétenus du condamné que ce résultat doit être surtout attribué. La note dit clairement, en effet, qu'une grande effervescence s'est produite parmi eux à la nouvelle que la condamnation de Rochefort allait être commuée.

Il était très-intéressant de savoir comment le discours prononcé au Havre par M. Gambetta serait accueilli chez le président de la République.

Ce n'était pas à l'Officiel que nous pouvions demander des confidences à cet égard. Mais certains organes officieux devaient nous satisfaire, et le Bien public n'y a pas manqué.

Cette feuille, dans un français qui sort des cuisines de la préfecture de Versailles, mais qui vraiment ne leur fait pas honneur, nous livre les impressions qu'on y a éprouvées à la lecture de ce discours.

Ces impressions peuvent se résumer par une satisfaction et une sympathie très-sincères. Entre l'Assemblée et l'ex-dictateur démagogique, le Bien public penche visiblement du côté du Gambetta républicain; ce qui signifie qu'à Versailles le pouvoir provisoire suit avec sollicitude la propagande de cet audacieux bavard.

Dans l'article publié à ce sujet par la feuille officieuse, on lit des passages comme celui-ci:

Rira qui verra du système de propagande adopté par M. Gambetta; nous croyons, nous, qu'il portera ses fruits tout comme un autre. Au reste, les discours de M. Gambetta ne sortent pas des justes limites de la modération, et la dignité qu'il met à les prononcer ne manque pas de poids.

Nous continuons à demander si le gouvernement, par l'organe du Bien public, manifesterait une satisfaction aussi placide, dans le cas où un délégué du comte de Chambord parcourrait la France, où M. le duc d'Aumale,

député au même titre que M. Gambetta, et muni apparemment des mêmes droits, commencerait un voyage de propagande orléaniste et constitutionnelle, si enfin un député du parti impérialiste allait de ville en ville pour réveiller ses partisans.

Ce journal dit encore:

Il est parti à Angers, il est parti au Havre, et là, tout député qu'il est, il a crié: Haro sur l'Assemblée! Et on l'a applaudi, beaucoup applaudi; son succès, chaque fois qu'il a touché cette corde, a été complet.

Propos en l'air, nous dira-t-on, applaudissements vains et enthousiasme frêlé. — C'est possible. Il n'en est pas moins vrai que le coup est porté, et que la plaie qu'il a faite est sujette à s'envenimer.

Il faut lire de pareilles choses pour y croire. Passons sur le patois dans lequel sont exprimées ces téméraires inepties; les académiciens amis de M. Thiers, les illustres familiers de sa maison, des lettrés tels que M. Mignet ou M. Barthélemy Saint-Hilaire doivent faire un singulier visage en face de cette prose ultra-démocratique.

#### Gazette des Tribunaux.

Les opérations du recensement général de la population ont commencé le 15 avril.

Dans plusieurs départements, on distribue aux habitants des questionnaires imprimés, auxquels on les prie de répondre par écrit.

Nous avons sous les yeux le questionnaire du département de Seine-et-Oise. A l'article Culte, on lit ce qui suit:

« Indiquer si l'individu recensé appartient aux cultes catholique, calviniste, luthérien, autres cultes protestants, israélite, cultes divers, ou déclarant ne suivre aucun culte. »

Ainsi, voilà une qualification nouvelle consacrée par le langage administratif pour le classement des consciences. On est admis, on est provoqué par l'autorité elle-même à déclarer qu'on ne suit aucun culte, c'est-à-dire, car il faut appeler les choses par leur nom, à faire publiquement profession d'athéisme.

Nous croyons que jamais, même dans nos plus mauvais jours, des constatations de ce genre n'avaient trouvé leur place dans les documents de la statistique officielle, et nous ne doutons pas du sentiment qu'une semblable innovation soulèvera dans le cœur de tous les honnêtes gens, à quelque culte, à quelque opinion qu'ils appartiennent.

C'est dans le département où est le siège du gouvernement que cet étrange questionnaire a été rédigé.

#### INFORMATIONS

On lit dans le Constitutionnel:

Depuis quelques jours il court des bruits assez singuliers sur la réunion d'un Congrès international qui aurait pour but de terminer par une intervention européenne nos affaires avec l'Allemagne, en même temps que de donner un dénouement politique à des questions qui pourraient, à bref délai, remettre le feu aux poudres. Nous avons déjà parlé de ce projet que la Russie semble avoir pris sous sa protection, mais pour lequel M. Thiers n'a qu'un goût très-moderé; nous y reviendrons si la chose prend tournure. Provisoirement le siège dudit Congrès serait fixé Bruxelles.



Nous lisons dans l'Ordre :

C'est surtout lorsqu'il s'agit de plaire aux rouges que le fameux vers : « On ne peut contenter tout le monde et son père (lisez : les frères et amis) » devient d'une application rigoureuse.

Après avoir fait le tapage que l'on sait, les deux discours prononcés par M. Gambetta à Angers et au Havre ne sont pas menacés seulement d'une interpellation à la Chambre, en raison des attaques qu'ils contiennent contre l'Assemblée, mais ils ont provoqué, paraît-il, une véritable explosion d'indignation parmi quelques coryphées du parti rouge. Le parti rouge admet bien les attaques contre l'Assemblée, mais il n'admet pas les éloges à M. Thiers.

Le citoyen Gambetta a reçu, dit-on, à ce sujet, les vituperations les plus violentes d'un grand nombre de ses électeurs qui le somment d'avoir à désavouer publiquement un langage « aussi honteux que suspect. »

On écrit de Londres, à la Liberté :

Samedi, 5 h. et demie.

« Hier, 20 avril, la reine d'Angleterre a rendu visite à l'ex-empereur, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance.

« Un train spécial a conduit Sa Majesté à la gare de Chislehurst, où l'attendaient des voitures particulières qui devaient l'emmener jusqu'à Camden-Place, de la famille impériale.

« Elle était accompagnée d'un fort détachement de policemen à cheval, qui avaient été envoyés de Londres pour lui faire cortège.

« Napoléon III, ayant auprès de lui son fils, a reçu la reine auprès du perron. A cinq heures, un nouveau train spécial ramenait la reine à Londres.

« Le prince Napoléon est en ce moment à Londres ; il rend assez fréquemment visite à son cousin, mais il ne réside pas à Camden Place. Il n'y a en ce moment au château que le prince de Camille, M. Piétri et M. Rouher.

« Ce dernier part demain, de façon à se trouver lundi à Versailles, à l'ouverture de la Chambre. »

On lit dans le Courrier de France :

« L'autorité militaire prend, depuis quelques jours, de sérieuses précautions dans certaines villes du Midi, où la démagogie n'a pas désarmé et paraît attendre un événement prochain pour agir.

« Ainsi, à Marseille, on nous rapporte qu'il a été établi des fortifications sur la colline de Notre-Dame de la Garde. Plusieurs détachements d'artillerie sont en permanence sur le plateau, où sont installées 4 pièces de 12 et des sentinelles veillent constamment au pied du mur d'enceinte.

« Aux allées de Meilhan, on a construit un poste dont la troupe de ligne vient de prendre possession. Ce poste, crénelé, percé de meurtrières, domine les allées, la rue de Noailles et la Cannebière.

« Enfin il n'y a pas maintenant, nous dit-on, un seul point important de la ville qui ne soit commandé par un poste ou par un fortin. »

Une insurrection carliste paraît imminente en Espagne. Le gouvernement français a été prévenu que le frère de Don Carlos était attendu à Marseille se rendant en Espagne pour prendre part au mouvement.

Dans un manifeste qu'il vient de faire publier, Don Carlos annonce qu'après l'impuissance de ses partisans au scrutin, il ne lui reste plus qu'à reconquérir le trône espagnol par les armes.

Le gouvernement a assuré que ses rapports avec les puissances étrangères n'avaient subi aucunes modifications fâcheuses à la suite de sa politique économique.

Des documents diplomatiques nous apprennent que l'Angleterre constate dans son peuple des sentiments d'irritation partagés par les pays, qui sont atteints comme lui, et qu'elle ne considère pas comme équitables les procédés du gouvernement français qui lui apporte un légitime sujet de plaintes et de remontrances. (Ordre).

La petite ville de Vire (Calvados) va entrer dans une nouvelle phase de prospérité. C'est dans cette localité que s'installent tous les peints industriels de Bischwiller, au nombre de

8,000 au moins. Les usines sont achetées et quelques-unes fonctionnent déjà.

La municipalité de Châlons-sur-Marne a fait offrir à un certain nombre de manufacturiers du Bas-Rhin des terrains et même un outillage pour faciliter leur immigration.

Le citoyen Falcat, président et orateur fameux des clubs parisiens, et capitaine de la garde nationale, vient d'être condamné à deux ans de prison pour détournements de fonds de l'Etat, étant capitaine de la garde nationale.

Pendant le cours des débats, Falcat a déclaré qu'il n'avait pu commettre les vols dont il était accusé, qu'il n'avait pas besoin d'argent, puisque, sur la recommandation de M. Jules Favre, il recevait 300 francs par mois EN ATTENDANT UN EMPLOI.

Le Journal de Bordeaux assure qu'une dépêche chiffrée, arrivée à l'ambassade d'un gouvernement étranger à Paris, annonce que le gouvernement russe a reçu la communication d'un plan de campagne contre la Russie, émanant du ministère de la guerre à Berlin, où ce plan aurait été volé. Cet événement fait grand bruit dans le monde diplomatique.

D'un autre côté, on annonce que la plupart des employés et ingénieurs des chemins de fer russes qui sont Allemands viennent d'être remerciés par les Compagnies sur une invitation pressante de l'administration supérieure.

L'abbé Junqua est à Paris.

Il s'était figuré que les Parisiens allaient porter en triomphe le fondateur du Junquachisme. Quelles illusions ! L'indifférence pour le charlatan défrôqué est absolue. M. Jules Simon lui a poliment fait refuser sa porte, et les journaux se moquent de lui en l'appelant batteur de grosse caisse.

Le châtiment commence.

Que le rénégat retourne à Bordeaux et qu'il se contente d'écrire dans la Tribune, c'est sa vocation. Mais s'il a un peu d'amour-propre et s'il lui reste encore un brin d'honnêteté, il s'abstiendra dorénavant de se faire adresser des lettres d'adhésion de certains maires ou adjoints qui n'existent que dans sa pauvre cervelle.

Les journaux radicaux ont élevé à la hauteur d'un événement la lettre d'un certain Cajol, conseiller municipal de Béziers, posant l'abbé Junqua comme un nouveau Messie destiné à chasser « les vendeurs du Temple. »

Or, informations prises, il résulte qu'il n'existe à Béziers aucun conseiller municipal du nom de Cajol.

Et voilà pourtant quels vils moyens emploie le Junquachisme pour se faire de la réclame !

Il va sans dire que les journaux radicaux qui ont publié la lettre Cajol se gardent bien de dire qu'elle était une invention de banquiste.

Tout cela est profondément triste.

(Messenger).

A propos d'une souscription ouverte par l'Univers, en faveur des victimes de l'attentat de la Porte Cavallégeri, l'Osservatore Romano, journal officieux du Vatican, s'exprime ainsi :

L'Univers, de Paris, ouvre aussi ses colonnes à une souscription en faveur de la famille du gendarme pontifical de Luca, assassiné hors la Porte Cavallégeri, et des autres gendarmes blessés dans cette odieuse tragédie, et il s'inscrit en tête pour la somme de 100 francs.

Après avoir recommandé la souscription romaine, l'Univers fait appel aux catholiques de France en disant qu'il ne s'agit pas d'un assassinat ordinaire, mais que c'était un nouvel attentat à la souveraineté du St-Père, et qu'à cause de cela il appartient à tous les catholiques de s'associer à cet acte de réparation.

Nous avons là une preuve très éclatante des véritables sentiments de catholicisme qui animent les nobles rédacteurs de l'excellent journal parisien.

On annonce une revue pour le dimanche 28 avril. Un discours serait prononcé par le président de la République. Le maréchal de Mac-Mahon répondrait à M. Thiers.

Tous les ministres assisteront à la revue sur l'estrade réservée.

Chronique locale

et méridionale.

Ont été reçus pour le brevet de capacité dans l'ordre de mérite suivant :

- MM. Sol (Jean).
- Montane (Benjamin).
- Michel (Jean).
- Pratviel (Jean-Baptiste).
- Linol (Antoine).
- Jardel (Alexandre).
- Vayssières (Alexandre).
- Léry (Antoine).
- Soulié (Adrien).
- Mourguès (Théophile-Jean-Alphonse).
- Nastorg (Adrien).
- Barriat (Hypolite).
- Delbos (Antoine).
- Vayres (Alexandre).
- Caminade (Louis).
- Bergues (Louis).

La commission militaire de la réorganisation de l'armée a décidé par 10 voix contre 2, la suppression des bataillons de chasseurs à pied et le maintien des zouaves et des turcos.

Le corps de gendarmerie compte actuellement en France un effectif de 29,166 hommes et 15,000 chevaux.

On lit dans l'Ordre :

Le rapport de M. Lamouneraye, chargé par une commission d'étudier un système de réorganisation des services civils et administratifs, sera prochainement publié.

Ce travail conclut à une suppression moyenne de 25 0/0 sur le personnel et à une réduction de traitement proportionnelle.

Nous lisons dans le Figaro :

Le ministre de l'intérieur vient de proscrire de la figuration des cachets officiels des communes tous les emblèmes révolutionnaires, tels que : triangles, bonnets phrygiens et autres emblèmes immondes de la même espèce. C'est un acte de courage, dont les sans-culottes tiendront compte certainement à M. Victor Lefranc. C'est une raison pour que nous le félicitions.

On écrit de Toulouse :

La régie vient de mettre en vente le nouveau tabac à fumer, qui était annoncé depuis longtemps. Le caporal supérieur, — c'est son nom officiel, — coûte 1 fr. 60 les 100 grammes, soit 16 francs le kilo ; il est fort bon et à l'aspect du Maryland.

Quand ce tabac sera-t-il mis en vente à Cahors ?

On lit dans l'Union méridionale, de Toulouse :

« Le conseil d'Etat, dans sa séance du 23 mars dernier, a prononcé entre l'institut des frères des écoles chrétiennes et le conseil municipal de Toulouse, la décision suivante :

« L'arrêté rendu le 19 janvier 1872 par M. le ministre de l'instruction publique est maintenu et les frères demeurent à la tête de leurs écoles communales. »

« Cette décision a été approuvée le 11 avril courant par M. le président de la République. C'est donc une affaire terminée, et justice reste à qui de droit. »

M. le gardé des sceaux, sous la pression de la commission du budget, vient d'adresser une circulaire aux premiers présidents pour leur demander si la suppression de certaines cours et certains tribunaux, et au moins la diminution du personnel, ne seraient pas possibles.

Désormais les chambres civiles jugeront au nombre de sept conseillers au plus et de cinq au moins, comme au correctionnel ; les présidents de la chambre d'accusation seraient supprimés, excepté à Paris ; enfin le traitement des premiers présidents et des procureurs généraux serait réduit à Paris, Lyon, Toulouse, Rouen, Bordeaux.

Les régiments d'infanterie et les bataillons de chasseurs à pied stationnés en Algérie ne feront plus usage de la tunique, sauf les sous-officiers, pour lesquels elle est provisoirement maintenue.

En conséquence, les régiments en partance pour l'Afrique laissent leurs tuniques en France

pour n'emporter que la veste et la capote. En outre, et dans le but d'épuiser les approvisionnements de vareuses de garde mobiles, réunis pendant la guerre, les soldats recevront, au lieu de vestes nouvelles, des vareuses de garde mobile destinées à leur tenir lieu de veste et devant leur servir dans les circonstances où ce vêtement est ordinairement porté.

Nous extrayons du Journal de Lot-et-Garonne l'analyse suivante d'une conférence de P. Félix :

La Conférence entendue à la Cathédrale d'Angers, jeudi dernier, se résume dans ces deux mots :

NOTRE MAL ET NOTRE REMÈDE.

Notre mal, s'est écrié l'illustre orateur, le mal de la société moderne, c'est l'éloignement de Jésus-Christ. Sans doute, il faut en convenir, un mouvement de retour à J.-C. et au vrai christianisme s'est produit manifestement de nos jours, et si je signale dans cet éloignement de J.-C. la cause profonde de nos désastres et de nos malheurs, ce n'est pas pour nier la réalité du mouvement heureux qui nous ramène à Dieu ; c'est au contraire pour y applaudir et vous y encourager de plus en plus.

L'éloignement de J.-C. a deux causes principales qui tiennent l'une à l'autre. La première se rattache au passé, la seconde touche au présent. La cause éminemment actuelle de notre éloignement de J.-C. c'est, pour tout observateur attentif, l'altération progressive du vrai christianisme et la propagation d'un christianisme faux. Mais parce que ce mal n'est que la transformation d'un autre, il faut remonter au point de départ de nos désastres.

Il y a un siècle environ, il s'opéra en Europe, et principalement en France, un mouvement qui n'a pu bien qualifier qu'en l'appelant une insurrection contre J.-C. Je ne prétends pas flétrir un siècle tout entier, je signale dans ce siècle un phénomène, et dans ce phénomène un caractère qui s'accuse lui-même de plus en plus. Je veux dire un caractère satanique, la guerre au christianisme, la haine contre J.-C., qui produit un triple mouvement anti-chrétien. — D'abord le mouvement des idées. Alors parut une philosophie, celle du patriarche de Ferney, qui n'était, au sens le plus rigoureux, que la contradiction systématique à J.-C., et comme J.-C. c'est la vérité, cette contradiction produisit un déluge d'erreurs dans l'ordre de la foi comme dans l'ordre de la raison. — Puis le mouvement des mœurs suivit le mouvement des idées. J.-C. est la sainteté ; les mœurs en se détachant de lui, devaient entrer dans la corruption. En effet, les saturnales de la philosophie ne furent surpassées que par les saturnales de la volupté. Enfin, — le mouvement social, conséquence fatale du mouvement des idées et des mœurs. J.-C., qui est la vérité, J.-C., qui est la sainteté, est aussi l'autorité ; or, la contradiction à l'autorité, nous savons ce que c'est : c'est la révolution. Pressez et tout sens l'idée révolutionnaire, elle rend la même réponse, elle dit : je suis la contradiction à l'autorité.

Aussi, voulez-vous savoir pourquoi ce courant orageux, qui traverse perpétuellement le cœur de toute société, comme le cœur de tout homme, avait débordé tout à coup avec une violence qu'on ne lui avait jamais connue ? C'est que, en ce temps-là, la digne sacrée qui doit le contenir avait été atteinte comme jamais elle ne l'avait été. J.-C. l'avait dit. Je suis le roi de l'univers, toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre. — Nous avions touché à sa couronne, et ce coup porté à l'autorité divine et humaine personnifiée en lui, avait ébranlé de son contre-coup toute autorité, et le souffle de la tempête sociale qui, dans ce moment, passait sur les nations, avait emporté la majesté du front des rois, en attendant qu'il emportât leur couronne. Et, au milieu de tant de choses abattues, profanées, ce qu'il y eut de plus lamentable à contempler, ce ne furent pas les ruines des dynasties, les débris des sceptres et des trônes : ce fut de voir se mêlant à cette grande ruine une ruine plus grande encore, la ruine de l'autorité elle-même.

Ainsi marchait notre progrès : progrès dans l'erreur, progrès dans la corruption, progrès dans la révolution. L'aboutissement ne pouvait se faire attendre. Il ne tarda pas en effet. La philosophie, la volupté et la révolution se rencontrèrent ici-même autour de cet autel, pleurant l'exil de son Dieu, proternées dans une commune adoration ou plutôt dans une commune débauche.

Mais, dites-vous, nous avons brisé avec ces violences, ces impiétés, ces débauches. Oui, sans doute. Mais ne nous faisons pas illusion. Même après notre divorce avec des impiétés vieilles, un mal profond nous dévore, et ce mal le voici : C'est que notre réaction contre l'anti-christianisme, au lieu de nous ramener à un christianisme sincère, nous a fait pencher vers un christianisme faux. Cet enchaînement s'explique par le mouvement des choses et par le penchant du cœur humain. Nos révoltes contre la sainteté, la vérité et l'autorité, avaient pénétré trop profondément les générations nouvelles



pour qu'on pût en attendre immédiatement une réconciliation complète avec J.-C., personnification de ces trois choses.

Ne pouvant donc se réconcilier tout-à-fait avec le christianisme qu'on avait attaqué, et, d'autre part, ne pouvant consentir à l'attaquer encore, il restait un troisième parti : se faire un christianisme que les générations nouvelles pussent accepter, un christianisme qui demandât peu ou qui ne demandât rien à l'indépendance de notre raison, ni à l'indépendance de nos passions, ni à l'indépendance de nos volontés, c'est-à-dire un christianisme faux. Ce fut le parti que prit de lui-même et spontanément ce siècle dont nous sommes les fils.

En effet, ce siècle, pris dans son ensemble, ne parle point de guerre, mais de paix, sauf des exceptions qu'il faut toujours attendre. Il n'at que plus ni la doctrine, ni la morale, ni la personne de J.-C. Que fait-il donc ? Il dénature, il altère : à l'aggression a succédé l'altération, et à l'anti-christianisme a succédé le pseudo-christianisme. Voyez, en effet ; notre symbole a reçu, des sages de ce temps, des louanges et des admirations qui ne sont surpassées que par les mutilations qu'ils lui ont fait subir. Chose remarquable, partout nous avons vu, sous la formule de la foi, la pensée rationaliste. Avec nous on a dit : la révélation. Mais la révélation, c'était l'idée se développant progressivement au sein de l'humanité. Avec nous on a dit : la rédemption. Mais la rédemption, c'était l'homme se affranchissant dans sa marche progressive, de la servitude des hommes et de la servitude des choses. Avec nous on a dit : la communion. Mais la communion, c'était l'union indéfinie de l'homme avec l'univers et ses semblables. Enfin on a dit avec nous : le paradis et l'enfer. Et le paradis, c'était l'homme jouissant de la terre perfectionnée par son génie, et l'enfer, c'était l'homme dévoré ici-bas par la souffrance. Ainsi, de tous côtés, la langue divine disant les pensées ou plutôt les erreurs de l'homme, le ciel disant les choses de la terre, et le verbe consacré par le spiritualisme le plus sublime, interprète étouffé du matérialisme le plus abject.

Et comme on devait s'y attendre, du dogme, le mal a passé dans la morale. Tandis que l'indépendance de notre raison mutilait notre symbole, l'indépendance de nos passions se prenait à mutiler notre morale, à retrancher de l'Evangile toutes les austérités, toutes les sévérités, c'est-à-dire toutes les vertus chrétiennes. Jamais, comme en notre siècle, on n'avait vu tourner au profit des passions l'immortelle popularité de l'Evangile. Chosé douloureux, des hommes sans foi et sans vertu ont demandé à ce livre divin la consécration des ignominies de l'homme, faisant sortir des formules de vérité des erreurs fabuleuses, des préceptes de vertus l'apologie du crime, et des paroles de paix et de fraternité des cris de guerre et des vengeances fratricides. Mais de toutes les altérations, la plus profonde et sans contredit la plus désastreuse est celle qui s'attache à la personne même de J.-C. Pour se croire le droit de toucher à sa doctrine et à sa morale il fallait toucher à sa personne, il fallait le mutiler lui-même. Ce fut la grande impiété de ce siècle, qui allait jusqu'à lui retirer la majesté qu'avaient adorée les siècles précédents, c'est-à-dire la majesté de Dieu, et ne laissait à son front que l'aureole d'un grand homme, et puis, le présentant ainsi défiguré à des générations incrédules, demandait pour lui, non plus les adorations qu'il mérite, mais des louanges et le blasphème, mais des honneurs qui l'insultent et des respects qui le méprisent.

Voilà le christianisme que l'on travaille à nous faire chaque jour : le christianisme moins la doctrine chrétienne, le christianisme moins la morale chrétienne, le christianisme moins J.-C.

Voilà ce qu'on peut appeler la plaie vive, large et profonde de notre temps : l'altération du vrai christianisme se poursuivant à travers les hommages rendus au christianisme. (A suivre.)

**Dernières nouvelles**

Madrid, 22 avril, soir.

Le mouvement carliste a éclaté aujourd'hui, aux cris de : « *Vive Charles VII ! Mort aux libéraux !* » dans les provinces de Guipuzcoa, Navarre, Terruel, Léon et Huesca, où se sont présentées différentes bandes de paysans armés, généralement commandées par des prêtres.

Les troupes, les volontaires de la liberté et la garde civile (gendarmérie) les poursuivent activement. On annonce que le gouvernement, qui, dans les précédents soulèvements, avait montré de la clémence et fait grâce à la plupart des chefs, est décidé, cette fois, à faire preuve, vis-à-vis des révoltés, d'une extrême rigueur.

Madrid, 23 avril.

Les nouvelles d'Espagne sont assez graves : dans deux rencontres près de Bilbao et d'Ataun, les bandes carlistes ont eu le dessus, et 40 carabiniers ont été faits prisonniers.

Les ordres les plus sévères ont été donnés aux préfets et aux généraux des départements-frontières, pour empêcher l'entrée en Espagne de tout carliste

quel qu'il soit. Ils seront arrêtés et conduits au-delà de la Loire. Quelques-uns sont déjà internés à Angoulême, entre autres un député, Unzusia Manuel. Le frère de Don Carlos, Juan Santa, a été arrêté en France et reconduit à la frontière suisse par un inspecteur de police.

Madrid, 24 avril.

Les dernières nouvelles d'Espagne font pressentir une lutte éternelle dont nul ne saurait prévoir l'issue finale.

D'après les renseignements particuliers, la duchesse de Madrid accompagnerait son mari en Espagne pour s'associer à ses dangers, à son triomphe ou à sa défaite. La duchesse de Madrid est fille de la duchesse de Parme, et on l'a dit douée d'une rare énergie.

Versailles, 24 avril.

Le Journal officiel de ce matin publie les nominations de M. de Goulard aux finances et de M. Teisserenc de Bort au commerce.

Versailles, 24 avril, 5 h. soir.

Dans sa séance d'hier, l'Assemblée nationale a dû ajourner deux projets de loi à raison de travaux indispensables et nouveaux des commissions; mais le fait important c'est qu'elle a dû ajourner également, par suite du dépôt d'une contre proposition par M. Target, l'examen du projet de loi sur le Conseil d'Etat. Il a fallu alors procéder forcément à une première lecture du projet de loi sur le recrutement militaire.

Les paroles prononcées par M. Thiers avant-hier sur ce projet de loi, ont paru tellement graves, et les esprits sérieux y ont vu une telle crainte d'une pression exercée par la Prusse sur notre gouvernement contre la réorganisation de notre état militaire, que tous les partis dans l'Assemblée ont jugé prudent de se borner à un vote silencieux de la première lecture, sans la moindre discussion.

Il est malheureusement à peu près certain que la Prusse, sans formuler néanmoins une réelle opposition, a présenté quelques observations détournées, qui inspirent une certaine appréhension et commandent la prudence.

L'Assemblée, après le vote silencieux de la première lecture, a discuté le projet de loi pour la répression de l'ivresse.

Aujourd'hui, le projet a été voté en deuxième lecture. Il ne reste plus que la formalité de la troisième lecture, qui n'est accompagnée habituellement d'aucune discussion.

L'Assemblée adopte ensuite le projet de loi ayant pour but de faire nommer une commission législative de trente membres, chargée de procéder à une enquête sur la situation des classes ouvrières.

La première lecture du projet de loi tendant à rendre leurs biens aux princes d'Orléans est également adoptée, ainsi que la première lecture de la proposition relative au Conseil supérieur de l'instruction publique, au Conseil académique et aux Conseils départementaux.

M. Thiers est toujours un peu souffrant. Le repos lui est nécessaire pour quelques jours.

**Bourse de Paris.**

Paris, 23 avril, 1872, soir.

Rente 3 p. 1/2	54.80
— 4 1/2 p. 1/2	79.25
— 5 p. 1/2	87.75

**Phosphate de chaux du Lot.**

Rapport fait à la Société agricole et industrielle du Lot au nom de la commission spéciale, par

M. REY.

(Suite et fin.)

Chacun sait comment est constituée cette nature de sol. Elle se présente sous forme de plateaux légèrement ondulés qui sont coupés dans tous les sens par des gorges ou des vallées profondes. Sa surface est formée par une très-légère couche de terre argilo-calcaire, plus ou moins rougeâtre et mélangée d'une infinité de petites pierres. Cette couche végétale repose sur une roche compacte, d'une épaisseur considérable, qui n'est située qu'à une faible profondeur et qui même, sur quelques points, se montre à

nue. La partie supérieure de cette masse calcaire est généralement assez unie, mais elle présente de distance en distance des fissures et des crevasses, comme si elle avait été disloquée par quelque révolution terrestre. Rarement ces fentes sont vides et béantes; elles sont remplies jusqu'au niveau du sol et recouvertes par la terre végétale, en sorte que presque toujours elles échappent à la vue. C'est dans ces cavités que se trouve le phosphate de chaux sous forme de nodules ou de rognons dont la grosseur varie depuis le volume d'une noix jusqu'à celui d'un double décalitre. Ce n'est qu'exceptionnellement que les blocs sont plus considérables, comme à Larnagol, par exemple, où le phosphate est plutôt à l'état de bancs qu'à celui de pierres séparées. Toutes les fentes ne possèdent pas de phosphate, mais toutes contiennent une terre qui offre les mêmes caractères, et qui annonce la même origine. Les rognons sont enfouis dans une gangue argileuse rouge ou jaune qui est elle-même très-riche en acide phosphorique et qui, dans quelques dépôts et en particulier dans ceux de Concots, contient de nombreux ossements fossiles appartenant à des espèces qui n'ont pas encore été bien déterminées, mais qui paraissent pour la plupart exister encore.

Les nodules ont en général une apparence tuffeuse; la surface en est rugueuse, irrégulière, mamelonnée; la couleur est ordinairement d'un blanc jaunâtre, souvent brunâtre et quelquefois d'un bleu plus ou moins foncé. La cassure présente des stries diversement colorées : parfois ces couches superposées se séparent facilement et laissent voir à leur surface des dessins qui affectent la forme de feuilles de fougères.

La richesse en acide phosphorique est généralement considérable : beaucoup de pierres dosent jusqu'à 85 p. 100 de phosphate de chaux; d'autres n'accusent que 50 à 60 p. 100; mais la moyenne paraît être de 65 à 70 p. 100. Le reste est constitué par du carbonate de chaux, du fluorure de calcium, de l'oxyde de fer, de l'alumine et de la silice.

Les nodules, avec la gangue qui les entoure, remplissent ordinairement les fissures jusqu'à la partie supérieure; dans ce cas ils sont mêlés à la terre végétale avec les autres pierres et leur présence trahit l'existence du gisement. C'est ainsi qu'ont été découvertes les premières mines et qu'on les découvre encore. Malheureusement les pierres phosphatées n'affleurent pas toujours à la surface; quelquefois elles sont recouvertes par une grande épaisseur de terre : rien ne désigne le dépôt à la vue et des fouilles seules peuvent le faire reconnaître.

Les crevasses sont en général étroites, longues et profondes comme des galeries; quelques-unes cependant sont arrondies, en forme de puits. Leurs parois sont lisses et unies comme si elles avaient été polies par le frottement : leur fond présente les mêmes caractères. Rien de plus variable que leurs dimensions. Il y en a qui ne contiennent pas une demi-tonne de phosphate, et d'autres, comme l'une de celles de Larnagol, d'où on espère en retirer plus de dix mille. Rien de plus variable aussi que leur richesse en nodules; dans quelques-unes il faut extraire plusieurs tonnes de terre pour recueillir une tonne de phosphate; dans d'autres, au contraire, la terre est moins abondante que le minéral.

L'extraction se fait à ciel ouvert et par les moyens les plus simples. Les cavités étant verticales, on n'a pas besoin de creuser des galeries et de marcher souterrainement. Nulle part nous n'avons vu des appareils mécaniques mis en œuvre pour monter la terre et le minerai du fond du gisement. La pioche, la pelle, la brouette, l'échelle, le panier, voilà tout le matériel employé jusqu'ici dans les mines de phosphate. Malgré l'imperfection de ces moyens, la tonne ne revient pas à l'exploitant, en moyenne, à plus de 30 fr., en y comprenant l'indemnité due au propriétaire. Elle se vend dans le commerce 80 fr., ce qui laisse une marge très-large pour les frais de lavage, de pulvérisation, de transport et pour les bénéfices de l'industriel. Le nombre des ouvriers occupés dans les divers gîtes du département, est d'environ trois cents. En ajoutant à ce chiffre celui des charretiers et des bacheliers qui transportent le minerai aux gares voisines, on voit que l'exploitation du phosphate de chaux produit déjà dans la contrée un mouvement considérable.

Les pierres, une fois extraites, on les laisse ordinairement exposées aux intempé-

ries pour que la terre ait le temps de se détacher par l'action du froid, de la chaleur et de la pluie. D'autres fois on les nettoie presque aussitôt avec des raclettes en fer, ou bien on les lave en les brassant dans des bassins d'eau courante. Là se bornent les manipulations que subit le phosphate de chaux dans le pays. Les autres opérations qu'il nécessite pour être livré à l'agriculture, comme le broiement et la transformation en superphosphate, ne lui sont données que dans les usines des concessionnaires qui sont tous étrangers au département, ou même en Angleterre, vers laquelle se trouve dirigée la plus grande partie de cet engrais.

III.

**RECHERCHE DES GISEMENTS.**

Nous avons dit plus haut comment les premiers gisements avaient été découverts. C'est encore le moyen le plus simple et le plus facile d'en trouver de nouveaux. On devra donc, dans la recherche du phosphate, commencer par voir s'il n'existe pas à la surface du sol des pierres phosphatées. On les reconnaîtra aisément aux signes que nous avons décrits. Leur présence indiquera toujours dans le voisinage l'existence d'un dépôt, et il suffira de faire quelques fouilles pour le mettre à nu. Quand on ne trouvera pas de nodules à la surface, ce ne sera pas sans difficultés et sans dépenses que l'on pourra arriver à découvrir les gisements. Dans ce cas, la recherche du minéral se réduit à celle des cavités. Là où la roche émerge du sol, rien n'est plus aisé que de trouver des fissures, car elles sont dessinées par la terre qu'elles contiennent. Mais quand le rocher est recouvert par de la terre, ce n'est que par des fouilles que l'on peut arriver à la découverte du dépôt. Cependant, si la couche végétale est très-mince et que la charrue puisse la retourner complètement, comme cela arrive quelquefois, il suffira d'examiner le fond du sillon pour reconnaître les cavités. Quand la terre est trop épaisse, nous pensons que le meilleur moyen de procéder sera de creuser de petits fossés parallèles jusqu'à la rencontre du calcaire, ce qui n'entraînera pas ordinairement une grande dépense à cause de la faible profondeur de la roche. En espaçant ces tranchées d'une dizaine de mètres, ce qui représente la longueur moyenne des fissures, et en les dirigeant dans un sens perpendiculaire aux dépressions ou aux crêtes du terrain, on aura la plus grande chance de trouver les poches de terre. Il n'y aura plus alors qu'à faire quelques sondages dans ces cavités ainsi mises à nu pour s'assurer si elles contiennent des nodules phosphatés.

Il serait intéressant de rechercher la cause et l'origine du phosphate de chaux et d'examiner les diverses hypothèses qui ont été émises à ce sujet. Mais, malgré l'utilité qui pourrait résulter de cette étude, et les deductions pratiques qu'il serait possible d'en tirer, une discussion de cette nature nous entraînerait hors des limites de notre travail, et nous sommes obligés de nous borner. Nous dirons cependant, parce que cela peut avoir une importance pour la recherche de ce minéral, que sa formation nous paraît remonter à l'époque où la mer recouvrait le terrain jurassique, et qu'il aurait été alors déposé sous forme de limon. Il est probable, en effet, que les eaux fluviales qui se jetaient dans cette mer, provenant de terrains primitifs riches en apatite, c'est-à-dire en phosphate de chaux cristallisé, étaient chargées d'acide phosphorique, et qu'en arrivant sur le calcaire, elles l'abandonnaient sous forme de phosphate tribasique, qui se précipitait au fond de l'eau. Si on réfléchit en même temps que les mers de cette époque étaient peuplées d'une infinité de poissons et de mollusques, dont beaucoup avaient des dimensions gigantesques, et que leurs débris, leurs squelettes et leurs déjections, qui étaient très-riches en phosphate de chaux, durent tomber au fond de son lit et s'y accumuler pendant peut-être des milliers d'années, on s'expliquera facilement la présence de ce minéral dans les cavités de l'oolithe, et la richesse en acide phosphorique de la terre qu'elles contiennent.

IV.

**EMPLOI DU PHOSPHATE DE CHAUX EN AGRICULTURE.**

Nous avons montré comment le phosphate de chaux a été découvert, dans quelle nature de terrain il se trouve et par quels moyens on doit procéder à la recherche des gisements.



Il nous reste à indiquer son emploi en agriculture et son rôle comme engrais.

Toutes les plantes, avons-nous dit, contiennent de l'acide phosphorique, chaque récolte enlève donc au sol une certaine quantité de cette matière qui varie avec chacune d'elles, mais qui n'est pas moindre de :

14,07	corresp.	à 21,30	de phosph.	de chaux	par hectolitre de blé;
0,85	id.	2,04	id.	id.	par hectolitre de maïs;
0,56	id.	1,20	id.	id.	par 100 kil. de trèfle séché;
1,42	id.	3,05	id.	id.	par 100 k. de feuilles de tabac;
0,63	id.	1,40	id.	id.	par barrique de vin;

en y comprenant les pailles et les résidus correspondants.

Tout ce phosphate n'est pas perdu pour le sol : une partie lui revient sous forme de fumier. Mais l'engrais de ferme ne restitue que les pailles et les éléments des fourrages qui n'ont pas été transformés par les animaux en chair, en os, en lait, etc., c'est-à-dire les substances les moins riches en acide phosphorique. Quant aux grains qui en contiennent beaucoup plus que les autres parties de la plante, ils ne rendent à la terre rien ou à peu près rien; car ceux qui servent à l'alimentation de l'homme sont complètement perdus pour l'agriculture, par suite de la négligence des cultivateurs à utiliser l'engrais humain, et ceux qui sont consommés par les animaux ne livrent au fumier que ce qui n'a pas servi à leur développement. Il résulte donc de cet état de choses que le sol va s'appauvrissant de phosphate tous les jours, et que les terrains qui n'en possédaient originellement qu'une faible proportion sont déjà épuisés ou ne tarderont pas à l'être. Aussi remarque-t-on dans certaines contrées, une diminution progressive de la fertilité des terres : les récoltes baissent, malgré les soins qu'on leur donne. C'est que la production se met en rapport avec la quantité d'acide phosphorique fourni par le fumier, et comme cet apport est insuffisant et qu'il le devient chaque année davantage, par suite de l'inégalité entre la consommation de cet engrais et sa restitution, les rendements diminuent de plus en plus, et l'on marche vers une stérilité absolue.

La conséquence à tirer de ces faits, c'est qu'il faut donner du phosphate de chaux à la terre, si on veut en obtenir des produits considérables. Tous les sols cependant n'en ont pas un égal besoin. Nous pensons même que la partie jurassique de notre département peut s'en passer. La terre de cette contrée nous paraît être, en effet, comme nous l'avons dit, de la même nature que le limon qui entoure les nodules. Elle serait donc comme celle-ci très riche en phosphate de chaux et il suffirait de fumer abondamment pour dissoudre cette substance et la mettre à la disposition des plantes. Nous ne pouvons, faute d'analyse, donner la proportion exacte d'acide phosphorique contenu dans notre sol jurassique, mais si on prend pour base les analyses qui ont été faites des terrains calcaires, on sera conduit à admettre que cette proportion est d'au moins  $\frac{1}{1000}$  à  $\frac{1}{10000}$ . En prenant pour moyenne  $\frac{1}{1000}$  et en supposant seulement une épaisseur de terre végétale de 0<sup>m</sup> 20 et un poids de 1,200 kil. par mètre cube, nous aurons à l'hectare 2,000 mètres cubes de terre pesant 2,400,000 kil. et donnant 19,200 kil. d'acide phosphorique. Avec une consommation de 20 kil. par récolte, cette quantité pourrait suffire à 960 récoltes, même dans l'hypothèse où on n'en restituerait jamais. Mais comme une notable partie du phosphate enlevé est rapportée par les engrais, il en résulte que dans cette nature de terre cet élément de fertilité peut être considéré comme inépuisable.

Nous croyons donc inutile de conseiller l'usage du phosphate de chaux pour nos terrains calcaires; le propriétaire devra plutôt s'attacher à augmenter ses fumures pour le rendre assimilable. Mais nous ne saurions trop le recommander pour nos terres siliceuses, argileuses et granitiques qui occupent près du quart de la surface du département. Elles sont en effet répandues sur une partie des cantons de Puy-l'Évêque, Catus, St-Germain, et sur la presque totalité des cantons de Cazals, Salviac, Gourdon, St-Céré, Lacapelle, Figeac (Est) et Latronquière. Ces terrains ne contiennent que de faibles quantités d'acide phosphorique et ne peuvent en recevoir par l'engrais de ferme qu'une proportion toujours insuffisante. Aussi la végétation manquant d'un de ses éléments essentiels y est elle languissante, et leur production reste bornée aux maigres récoltes de seigle, de sarrasin et de pommes de terre. Le phosphate de chaux, en leur apportant deux des agents les plus puissants de la nutrition des plantes, leur imprimera une impulsion puissante. Le blé, le tabac, les fourrages légumineux, enfin tout ce qui fait l'agriculture riche et prospère y deviendra possible.

Voyons donc comment il faut procéder pour mettre le phosphate de chaux à la disposition des plantes. Tout le monde sait que les végétaux n'absorbent que des liquides ou des corps en dissolution. Or, le phosphate de chaux tel qu'on le trouve dans la nature, est insoluble et par conséquent impropre à la nutrition. Pour devenir soluble, il faut qu'il se trouve en présence d'une eau chargée d'acide carbonique ou d'autres acides organiques, ou bien qu'il ait été préalablement mêlé à de l'acide sulfurique et transformé en superphosphate.

Ces considérations devront guider l'agriculteur dans son emploi. S'il applique cet engrais à des défrichements ou à des terres neuves et riches encore en terreau, c'est-à-dire en débris organiques, il pourra se borner à le répandre en poudre sur ses champs. Les acides du terreau suffiront à le dissoudre et par conséquent à le rendre assimilable. Si, au contraire, la terre est depuis longtemps en culture, si elle a perdu son humus, comme le phosphate ne trouverait pas dans le sol des acides dissolvants, il faudra, avant de l'employer, le faire passer à l'état de superphosphate, en l'additionnant de la moitié de son poids d'acide sulfurique ou huile de vitriol. C'est ainsi qu'il moins que cela se pratique en Angleterre. Nous devons convenir que ce procédé est coûteux, et que, même dans la Grande-Bretagne où l'acide sulfurique est à bon marché, il quadruple le prix de la matière première. A cette dépense il faut encore ajouter les frais de manipulation et d'épandage qui sont assez importants, parce que le superphosphate étant en gelée, il est indispensable de le mélanger avec d'autres substances pour le bien répartir.

Quelques agriculteurs et quelques savants contestent l'utilité de ce procédé; ils pensent, et nous serions porté à partager leur opinion, qu'il y a un moyen plus simple et plus économique d'arriver au but. Pour rendre le phosphate soluble, il suffirait d'en saupoudrer le fumier au fur et à mesure de la formation du tas, ou de le répandre sur la litière des animaux. De cette manière, le sel phosphaté se trouverait en présence, non-seulement de l'acide carbonique dégagé par la fermentation, mais encore de l'ammoniaque du fumier qui est aussi un puissant dissolvant, et il devrait forcément se dissoudre peu à peu et sans qu'il en coûtât rien au cultivateur. Nous croyons aussi que le marc de vendange, qui est si abondant dans notre contrée et qu'on laisse perdre si souvent, pourrait être d'une grande utilité pour l'emploi de cette substance. Comme ce résidu contient toujours une certaine quantité de vinaigre, c'est-à-dire d'acide acétique, il dissoudrait facilement le phosphate de chaux et fournirait ainsi un engrais qui, dans certaines

circonstances, serait très avantageux, parce qu'il pourrait être semé à la volée et utilisé en couverture.

Quand on veut employer le phosphate de chaux en poudre, on le répand sur le champ au moment des semailles et on l'enterre par un labour ou par un simple coup de herse. La quantité qui est ordinairement recommandée est de 600 kil. à l'hectare; mais si on fait usage du phosphate de chaux du Lot, qui est plus riche que les phosphates employés jusqu'ici, on peut réduire la proportion à 400 kil. Cette dose devra être renouvelée tous les deux ou trois ans, sans qu'on puisse pour cela diminuer la fumure normale. Il n'y a qu'une circonstance où son emploi puisse suffire, c'est dans les premières années d'un défrichement de landes, parce que la terre riche en débris organiques, ne manque que d'acide phosphorique et de chaux. C'est ainsi qu'il nous a permis souvent, avec une dépense de 50 francs par hectare, de prélever sur nos bruyères trois récoltes successives d'avoine, de seigle et de pommes de terre d'un rendement presque toujours supérieur à la moyenne.

Quand le phosphate de chaux devra être appliqué à de vieilles terres, il sera, avons-nous dit, mélangé préalablement au fumier. Dans ce cas, on n'en mettra annuellement que 150 à 200 kil. à l'hectare, car une plus grande quantité risquerait de n'être pas dissoute, et, une fois incorporée au sol, elle deviendrait inerte.

Tels sont les moyens aussi simples que faciles d'employer le phosphate calcaire. Ils se trouvent, on le voit, à la portée de tout le monde. Le prix de la matière la met aussi à la portée de toutes les bourses. Elle coûte en effet 4 fr. le quintal, et comme il n'en faut que trois à quatre quintaux par hectare et par an, c'est seulement une dépense de 12 à 16 francs pour deux quarterées de notre pays. Espérons donc que notre cultivateur qui est déjà habitué à déboursier pareille somme pour le plâtre, ne reculera pas devant l'achat de ce nouveau plâtre dont les effets ne sont pas moins immédiats et moins merveilleux, et que nous aurons la satisfaction de voir cet engrais précieux entrer dans la pratique des localités que nous avons indiquées et y devenir une source de production et de richesse.

Mais, pour que ce progrès se réalise, il faut que notre paysan trouve le phosphate de chaux chez lui ou dans le canton voisin. On ne doit pas s'attendre à ce qu'il se mette en quête d'adresses et qu'il écrive au loin pour le faire venir. Malheureusement il ne s'est établi encore aucune usine dans le département pour pulvériser cette substance, ni aucune maison de commerce pour la livrer à la vente. Toutes nos pierres phosphatées sont enlevées par les industriels étrangers qui se sont rendus concessionnaires des gisements, et vont subir ailleurs les manipulations qu'elles exigent.

Il en résulte que, pour se procurer cette substance, il faut la faire revenir à grands frais à son point de départ, s'exposer à toutes sortes de fraudes et enrichir de nombreux intermédiaires. Tant que cette situation durera, l'usage du phosphate de chaux ne pourra se répandre dans les masses, et il ne servira à rien au département d'avoir sur son sol une richesse minérale aussi importante. Il appartient à la Société de porter remède à ce funeste état de choses. Si son rôle le plus ordinaire est d'encourager et d'enseigner, elle ne doit pas oublier qu'il consiste aussi à fournir à l'agriculture les moyens de mettre ses leçons en pratique et à propager tout ce qui lui est utile. En un mot, il faut qu'elle fasse pour le phosphate ce qu'elle a fait pour les graines fourragères, pour le plâtre, pour le guano et ce qu'elle fait tous les jours pour les instruments perfectionnés. Il faut qu'elle éta-

blisse un entrepôt de phosphate pulvérisé et qu'elle en tienne à la disposition des cultivateurs jusqu'à ce que son utilité sera reconnue ou que l'industrie locale se sera décidée à mettre cet engrais dans le commerce. Elle donnera ainsi une preuve de son constant amour pour le progrès, elle attachera son nom à cette importante conquête de notre agriculture et acquerra de nouveaux titres à la reconnaissance du pays.

ANNONCES

CHEMINS DE FER

DE SÉVILLE A XÉRÈS ET CADIX.

C'est le 9 mai que doit expirer irrévocablement le dernier délai pour adhérer à la transaction.

Si à cette époque la transaction n'avait pas réuni le nombre d'adhésions indispensable, le chemin de Séville serait déclaré en faillite, les obligations auraient perdu toute valeur, et les obligataires qui se seraient abstenus d'adhérer n'auraient qu'à s'en prendre à eux-mêmes des conséquences désastreuses de leur incurie.

Le Conseil d'Administration adresse ce dernier avis aux obligataires et les invite à déposer sans plus de retard leurs titres et leurs adhésions chez leurs agents de change ou banquiers.

Dans les Départements les principaux banquiers et agents de change reçoivent les dépôts d'obligations et se chargent d'envoyer les adhésions à MM. les fils de Guillou jeune, banquiers à Paris, rue Blanche, n° 72, qui continuent à payer à tous ceux qui adhèrent un franc 42 c. 1/2 par obligation, pour les intérêts anticipés du 1<sup>er</sup> semestre de 1871.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

BANQUE DE CRÉDIT ET D'ÉMISSION (ANONYME)

Capital : 5,000,000 francs

Siège social : 57, rue Tailbout, Paris

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ :

- Participation aux emprunts publics et émissions.
  - Prêts et avances sur titres. (Mêmes numéros conservés).
  - Paiement de tous coupons.
  - Placement permanent d'obligations et arbitrages avec toutes valeurs.
  - Achat et vente de toutes valeurs en Banque.
  - Opération de Bourse au comptant et à terme (courtage officiel). Renseignements gratuits sur toutes valeurs françaises et étrangères.
- Le Président du Conseil d'Administration,  
N. LEFÈVRE-DURUFLÉ, G. O.

Crédit Foncier de France.

Emission à 470 fr. d'Obligations foncières de 500 fr. 5 %. — Emissions au pair d'Obligations communales 5 1/2 % à 5, 6, 7, 8, 9 ou 10 ans d'échéance. — On souscrit, à Paris, au Crédit Foncier de France, rue neuve des Capucines n° 19; — dans les départements : aux recettes des Finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants du Crédit Foncier.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton

TABLEAU DES DISTANCES

Nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour  
De chaque Commune du Département du Lot  
aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement  
et du Département, dressé en exécution de  
l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.

En vente à la Librairie J.-U. CALMETTE, à Cahors

LA QUESTION MILITAIRE EN 1871

Par M. le Baron d'AUPIAS de BLANAT

Brochure grand in-8° de 112 pages. . . . . 1 fr.

AVIS AUX DAMES

F. GILIS

Teinture en tout genre, réparation et mise de châles en vêtements sans les couper.

SPÉCIALITÉ

- Teinture de Crêpes de Chine et des Robes de soie.
- Moirage et impression de toutes soieries.
- Teinture des anciennes soies pour ornements d'Eglises.
- Mise à neuf et réparation des Tapis des Gobelins, d'Aubusson, etc.
- Le Magasin est situé rue Portail-au-Vent, maison Burgalières.
- Ateliers quai Billié, maison Lagarrigue.

A VENDRE

D'OCCASION

UN BEAU PHAËTON

Roue à pattente double, un Bréack neuf et autres voitures; Harnais neufs, fins et ordinaires; et d'occasions, Selles, Brides et tout ce qui concerne la Sellerie le tout bien bon marché. L'on se charge de tout ce qui concerne la partie de Carrosserie.

S'adresser à M. Emile Escudé, carrossier, galerie de Fontenille, Cahors.